

Octobre 2021 | Votre magazine d'information

Lys' mag

Ville de Dammarie-lès-Lys

Courrez
CONTRE LE CANCER



Réagissez à l'actualité
de la Ville sur le Facebook
Mairie Dammarie lès Lys



Bonjour, savez-vous si cette année les enfants pourront bénéficier du multisports ? Si oui, quel est le tarif ?

Oui, les séances multisports sont de nouveau proposées cette année avec du basket, handball, athlétisme, course d'orientation, vélo, futsal, rollers, jeux collectifs... Les ateliers s'adressent aux jeunes (6-10 ans) et se déroulent le mercredi matin de 8h30 à 12h au gymnase Pierre de Coubertin et au dojo Émile Couzinié. Les places sont limitées et le tarif unique est fixé à 6,20 € par mercredi. Inscription au 01 64 87 45 32.



J'ai perdu ma carte d'identité, pouvez-vous me confirmer que la mairie de Dammarie réalise les nouvelles cartes d'identité au format des nouveaux permis de conduire ?

La nouvelle Carte Nationale d'Identité est entrée en vigueur cet été sur l'ensemble du territoire. Cette carte, plus petite que l'ancienne, est au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire) et contient une puce électronique. C'est au service Etat civil, situé au 593 rue du Bas Moulin que vous pourrez vous procurer cette carte après avoir pris rendez-vous. Le Centre Administratif conserve les objets trouvés sur la commune. N'hésitez pas à le contacter au 01 79 76 96 00. Le commissariat de Dammarie-lès-Lys n'a plus de service d'objets trouvés.



Merci et super pour la piste cyclable qui a été faite au rond-point de la fontaine.

Je me sentirai plus en sécurité.

Bravo aussi pour les travaux du pôle santé et son parking.



Chères
Dammariennes,
chers
Dammariens,

Sommaire

P.4-5 En bref

P.6 Semaine bleue

P.7 Maladie d'Alzheimer :

Dammarie s'engage

P.8 Dammarie se ligue

contre le cancer

P.9 Les enfants du CME

visitent le Sénat

P.10 Louis Burton rencontre

de jeunes Dammariens

P.11 Adrien Thiot-Rader, fin

de résidence pour l'artiste

P.12 Découverte des

métiers du Quai d'Orsay

P.13 Une lutte accrue

contre les dépôts sauvages

P.14 Tribune libre

P.15 Délibérations du

conseil municipal

P.16-17 Rétrospectives

P.18-19 Agenda

La rentrée scolaire s'est bien passée à Dammarie. Les enfants ont retrouvé leurs amis, fait la connaissance de nouveaux camarades, commencé à travailler avec leurs enseignants, tout en respectant le cadre sanitaire.



Gilles Battail
Maire de Dammarie-lès-Lys
Conseiller régional

Nous avons toutefois appris, début sep-

tembre, la fermeture d'une classe maternelle de l'école Jules Verne, contrairement aux informations que nous avions eues avant l'été, qui nous avaient d'ailleurs amenées à réaliser des travaux. Cette modification de dernière minute a impliqué une réaffectation des élèves dans les classes et donc un effectif supérieur. Nous regrettons cette situation, tout comme les parents et les enseignants. C'est malheureusement un fait chaque année, ouverture et fermeture sont connues à la rentrée.

Les écoles de la ville font l'objet d'une attention particulière qui s'illustre notamment par un budget conséquent alloué chaque année à la réalisation de gros travaux pendant la période estivale, seul moment où les établissements sont

inoccupés pour intervenir en leur sein.

Le mois dernier, nous avons lancé pour la première fois un budget participatif. Cette initiative représente une réelle opportunité de s'exprimer et de proposer des projets utiles à tous.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, qui seront ensuite soumises au vote de tous les Dammariens. Les projets retenus seront mis en œuvre.

Ce mois d'octobre sera quant à lui, marqué par des manifestations fortes de sens, qu'il s'agisse de la Semaine Bleue, dédiée à nos seniors qui leur propose activités et moments de convivialité, ou Dammarie se ligue, qui vise à sensibiliser aux cancers et au dépistage. Vous pourrez notamment témoigner votre soutien à cette cause en participant à l'une des courses organisées dans le parc de l'Abbaye du Lys. Nous comptons sur vous.

Bien sincèrement

Carnet

Naissances : Bienvenue à BATHILY Niouma, LAHSSINI Ismail, DJAKALE Lexi, CHOUIKHA Lina, LABIDI Lyed, LABIDI Mayar.

Mariages : Félicitations à Julie TOUYA et Rudy AULNETTE (21/08),

Carine TCHUALEU KALAMBAK et Serge TIESSI (21/08), Davillya BOKAZOLO et Sthévy BOUTOU (28/08), Murielle MATOUMONA et Rick GOMA DUBOIS (28/08), Ayse PARLAYAN et Semih AKTAS (17/09),

Amandine FROMENTIN et Sébastien LE MILLER (18/09).

Décès : Toutes nos condoléances à la famille et aux proches de Georges DONARIER décédé à l'âge de 92 ans le 14/08/2021.

Dans le respect de la législation en vigueur pour les publications municipales, le Lys'mag ne diffusera plus les décès systématiquement. Si vous souhaitez communiquer le décès d'un proche, vous pouvez contacter le 01 64 87 44 23.



Ludothèque

La ludothèque a ouvert ses portes le 25 septembre dernier à la Maison des ressources de l'Espace Albert Schweitzer.

Tous les mercredis et samedis de 14h à 17h, cet espace vous accueille pour jouer à divers jeux de société. Il est aussi possible d'emprunter les jeux pour jouer chez soi (1 jeu pour une période de 15 jours). L'adhésion à la ludothèque est de 5 € par an.



Ecole multisports

Tous les mercredis matins, hors vacances scolaires, de 8h30 à 12h, les enfants fréquentant les classes de CP au CM2 peuvent se retrouver au gymnase Pierre de Coubertin afin de faire du sports, encadrés par des éducateurs spécialisés. Le but est de leur faire découvrir de nombreuses activités afin qu'ils puissent, s'ils le souhaitent, continuer à pratiquer ensuite une discipline dans un club. Le tarif est fixé à 6,20€ par séance.

... Inscriptions - Renseignements au Service des Sports 01 64 87 45 32

Budget participatif, plus que quelques jours pour participer

Le 14 octobre prochain, la première phase du budget participatif se clôturera. Vous avez jusqu'à cette date pour transmettre vos projets par courrier, par e-mail (budgetparticipatif@mairie-dammarie-les-lys.fr) ou en déposant votre formulaire directement dans les différents points d'accueil de la Ville.



La seconde étape constituera dans l'étude de faisabilité des projets avant le lancement des votes le 25 novembre.

... www.mairie-dammarie-les-lys.fr

Inscriptions au centre de loisirs Le Bois du Lys

Pour l'accueil du mercredi, les inscriptions se font au plus tard le 15 du mois précédent. Pour les prochaines vacances scolaires les inscriptions se dérouleront du 8 novembre au 3 décembre depuis le portail famille sur www.mairie-dammarie-les-lys.fr. Pour toute première inscription contacter par e-mail : alsh@mairie-dammarie-les-lys.fr

... Renseignements : 01 64 87 45 10

Sessions d'approfondissement au BAFA

Le Point Information Jeunesse organise une session d'approfondissement au BAFA pendant les vacances de la Toussaint, du 1^{er} au 6 novembre 2021. Cette session est la dernière étape avant l'obtention du diplôme et s'adresse aux jeunes ayant déjà effectué la formation générale et le stage pratique. La Ville finance la moitié du montant. Le reste à charge pour le jeune est donc de 115 €.

... Inscriptions au PIJ - Espace Jeunes 299 Rue Jules Ferry du lundi au vendredi, de 14h à 18h et le mercredi de 10h à 12h30.

Renseignements au 01 64 87 45 04

Des jeunes Cabs qui rêvent de jouer au pays du hockey !

Le club des Caribous de Seine-et-Marne réalisera le rêve de jeunes hockeyeurs : participer à un tournoi PEE-WEE international au Canada. Le départ est prévu en février 2022. Pour rendre ce voyage possible, le club fait un appel aux dons. Les meilleurs contributeurs se verront offrir un cadeau aux couleurs du tournoi.

... Infos sur la page Facebook dédiée : **CaribousPeeWee2022** ou www.caribous77.com



Pratique du self-défense : le Krav-Maga

Basé sur des principes de sécurité et des tactiques logiques permettant de répondre efficacement à différents types d'agression, le Krav-Maga accueille tout type de public, à partir de 8 ans, pour la pratique de cette discipline. Les cours ont lieu le mardi, vendredi, samedi et dimanche avec 3 instructeurs. Sont organisés dans l'année des stages à thèmes, soirées, tournages vidéos et des spectacles. Des shows sont prévus en fin d'année avec le cinéma Pathé Gaumont Dammarie avant les séances.

... Infos : <https://kravmaga-dammarielles77.fr/> ou depuis la page Facebook : **KRAV MAGA Vision Martiale**



Seniors :

Un cadeau gourmand pour les fêtes de fin d'année

Pour fêter la fin d'année, la municipalité souhaite, comme l'an passé, offrir un cadeau gourmand aux seniors dammariens âgés de plus de 65 ans. Leur distribution sera organisée début décembre. Si vous êtes concernés, inscrivez-vous à partir du **4 octobre et jusqu'au 19 novembre** auprès du Pôle seniors du CCAS situé au 593 rue du Bas Moulin, par téléphone au **01 64 87 44 71** ou par e-mail à manifestationsccas@mairie-dammarie-les-lys.fr.



Des Dimanches... en forme !

Retour des séances de sport encadrés par les éducateurs sportifs de la ville chaque dimanche.

Au programme, de la marche nordique les 17 octobre et 28 novembre, de la course à pied et du renforcement musculaire les 10 octobre et 21 novembre et du fitness les 14 novembre et 5 décembre.

Les activités sont gratuites et l'inscription se fait sur place. Accueil au Gymnase Jean Zay dès 9h30. Le matériel peut être prêté si besoin.

Campagne de dératisation

Comme tous les ans, la ville de Dammarie organise plusieurs fois dans l'année des campagnes de dératisation dans les espaces publics. La première aura lieu le 4 octobre. La seconde se déroulera au mois de mai. Les bailleurs sociaux sont invités à réaliser la dératisation dans les immeubles dont ils ont la charge aux mêmes périodes.



SEMAINE BLEUE : une semaine de loisirs pour les seniors

La Ville propose aux seniors âgés de 60 ans et plus, de participer à des animations à l'occasion de la Semaine Bleue organisée du 4 au 8 octobre. Une façon de se rencontrer et d'éviter l'isolement.

« Nous cherchons chaque année à concevoir un programme qui réponde aux centres d'intérêt ou aux remarques qui nous sont faites », précise Nadine Langlois, adjointe aux seniors. Munis d'un pass sanitaire, garantissant au moins une preuve de vaccination ou un test PCR négatif, les participants pourront déambuler dans Dammarie à bord du mini bus le lundi à partir de 9h30. Rendez-vous à la halle du marché. Pour les amateurs d'activités physiques, une séance de gym douce sera proposée le mardi à 9h30 et 11h à l'Espace Albert Schweitzer, ou encore de Yoga le vendredi aux mêmes horaires et lieu. L'occasion idéale pour les seniors d'adopter une pratique phy-

sique adaptée pour préserver leur capital santé. « Les activités sont assurées par les éducateurs sportifs de la Ville. Ils connaissent parfaitement des exercices simples, qui permettent d'assouplir les articulations et d'améliorer sa mobilité, en douceur » précise l'élue.

CRÉATIVITÉ, FORMATION ET RESTAURATION

L'an passé, le stage d'initiation aux gestes de premiers secours (PSC1) avait recueilli un véritable succès. Il est donc à nouveau proposé cette année avec à la clé un certificat de compétences.

Les seniors intéressés par cette formation auront donc rendez-vous le mercredi à



◀ L'an passé, le stage d'initiation aux gestes de premiers secours (PSC1) a été un succès et est donc à nouveau proposé lors de cette semaine.



▲ Des ateliers créatifs sont au programme.

9h à l'Espace Albert Schweitzer pour la première session. La seconde se déroulera le vendredi. Le mercredi sera une journée dédiée à la créativité, avec un atelier de compositions florales à partir de 9h30, puis un second l'après-midi orienté arts et décorations. Enfin, autres moments très attendus et appréciés, une après-midi au cinéma le mardi, à partir de 14h et le jeudi une sortie au restaurant Le Chalet du Moulin à Chailly-en-Bière dès 12h, avec un après-midi dansant. Pour clore cette semaine festive, les seniors seront invités à partir de 14h vendredi à participer à un karaoké animé par un DJ suivi d'un goûter aux Volubilis.

Places limitées, inscription obligatoire au CCAS. Renseignements au 01 64 87 44 71.

Maladie d'Alzheimer :

DAMMARIE S'ENGAGE

Le 21 septembre dernier, la municipalité a signé avec l'Association France Alzheimer, la charte « Ville aidante Alzheimer », témoignant ainsi de sa volonté de s'engager à sensibiliser les Dammariens à cette maladie.

Perte de mémoire, de repères, la vie quotidienne des personnes atteintes de cette maladie neurodégénérative est très impactée, tout comme celle de leurs proches. En effet cette affection entraîne une disparition progressive des neurones dans les régions du cerveau qui gèrent certaines facultés comme la mémoire, le langage, le raisonnement ou encore l'attention. La maladie d'Alzheimer fait l'objet de nombreuses idées reçues. Dans 99 % des cas, la maladie n'est pas héréditaire et est difficilement identifiable. Natacha Moussard, élue en charge de la santé, et par ailleurs infirmière, connaît bien cette maladie dont souffrent certains de ses patients : « La maladie d'Alzheimer apparaît plus souvent chez les personnes âgées, mais elle n'est pas pour

autant une conséquence normale du vieillissement. Un diagnostic réalisé suffisamment tôt permet de stimuler les facultés cognitives et de mémorisation. Cela permet aussi au malade d'anticiper et de prendre des dispositions pour l'avenir. »

UNE PREMIÈRE ACTION DE SENSIBILISATION

Pour sensibiliser sur cette maladie, le 5 octobre, tous les Dammariens sont invités à participer à la création d'un arbre à souhaits qui accueillera des messages sur le thème de la maladie. À partir de 15h, les bénévoles de France Alzheimer remettront aux participants comme aux passants, des supports vierges qui accueilleront leurs pensées. L'accrochage des contributions se fera sur l'arbre

situé devant l'Hôtel de Ville. Une plaque, symbole de l'engagement de la Ville, sera installée à son pied. Les messages seront ensuite recensés pour être conservés. Pour Jean Cré de France Alzheimer: « Nous devons sensibiliser chacun à respecter les personnes atteintes de cette maladie. Aujourd'hui notre quotidien est de plus en plus rapide, il est difficile pour ces personnes de suivre le rythme et d'affronter l'espace public. En effet elles mettent quelques minutes de plus en caisse, à la poste ou au distributeur. Nous ne sommes pas toujours patients d'autant que ce handicap est difficile à voir dans la majorité des cas » . Outre cette initiative, Natacha Moussard travaille actuellement sur la création d'un nouveau lieu d'accueil temporaire pour les malades d'Alzheimer afin de leur offrir des temps d'activités adaptés et de soulager pendant quelques heures par semaine leurs familles.



◀ Nadine Langlois adjointe déléguée aux seniors et Françoise Fouquet adjointe en charge des solidarités signent la charte Ville Aidante sous l'œil attentif de Jean Cré président de l'association France Alzheimer.

DAMMARIE se ligue contre le cancer

Cette année *Octobre rose* devient *Dammarie se ligue contre le cancer*. Dans le cadre de son partenariat avec la *Ligue contre le cancer*, la Ville poursuit ses actions d'information et de sensibilisation sur cette maladie.



Une course de 5 km est organisée dans les parcs de l'Abbaye du Lys et de Farcy

causes de mortalité en France, pourtant un cancer colorectal dépisté à temps guérit 9 fois sur 10 » souligne l'association Patients en réseau. Natacha Moussard, élue déléguée à la santé précise : « Il est important de sensibiliser aux différentes formes de cancer, d'apaiser les appréhensions et surtout de casser des préjugés. Par exemple beaucoup de personnes pensent que les cancers sont liés uniquement au patrimoine héréditaire alors qu'ils ne le sont pas forcément. L'âge et le mode de vie entrent aussi en considération. »

SOUTENIR LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Autres animations pour témoigner de son engagement : participer à une course de 5 km, dans les parcs de l'Abbaye et de Farcy à 14h, ouverte aux enfants et à leurs familles. Les plus sportifs seront invités à se retrouver sur ce parcours à partir de 15h tandis que les adeptes de la marche nordique partiront à 15h15. Rendez-vous 15 minutes avant chaque départ pour un échauffement rythmé ! L'inscription aux différentes courses

peut se faire sur place (à partir de 13h), ou par pré-inscription à dammarieseligue@mairie-dammarie-les-lys.fr et en remplissant le formulaire dédié sur www.mairie-dammarie-les-lys.fr.

DES DONS AU PROFIT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Chaque participant versera une contribution minimale d'1 € mais libre à chacun de donner plus. Le but est de récolter un maximum de dons qui seront reversés à la Ligue contre le Cancer. Enfin si vous souhaitez montrer votre soutien, de façon plus calme, le cinéma Pathé Gaumont Dammarie participe à cette journée de lutte contre les cancers en diffusant *Le meilleur reste à venir* avec Fabrice Luchini et Patrick Bruel. Dans ce film, suite à un malentendu, deux amis d'enfance, chacun persuadé que l'autre n'a plus que quelques mois à vivre, décident de tout plaquer pour rattraper le temps perdu. La séance a lieu à 19h30. La Ville et le cinéma organiseront par ailleurs un jeu concours sur leurs pages Facebook afin de faire gagner des places.

Programme complet sur :
www.mairie-dammarie-les-lys.fr

Samedi 16 octobre, de 13h à 17h, dans le parc de l'Abbaye du Lys, sera organisée une manifestation pour sensibiliser et informer sur différents cancers. Chacun d'entre eux sera identifié par une couleur : le jaune pour les cancers de l'enfant, le rose pour le cancer du sein et le bleu pour le cancer du colon et de la prostate. Des animations sont prévues dans un espace prévention, et sensibiliseront notamment au dépistage. Le public pourra ainsi cheminer à travers un colon géant gonflable et découvrir l'évolution des différentes lésions et l'intérêt du dépistage du cancer colorectal. La Ligue contre le cancer et des médecins gastro-entérologues proposeront une information sur l'importance de ces examens. Une démarche vitale. « *Chaque année le cancer reste l'une des premières*



▲ Les enfants dans l'escalier d'honneur.

LES ENFANTS DU CME visitent le Sénat

Clap de fin pour l'édition 2020-2021 du Conseil Municipal des Enfants (CME). Pour remercier les jeunes élus de leur participation et leur assiduité, la Ville les a invités à découvrir les coulisses du Sénat.

Le bâtiment est un trésor exceptionnel d'architecture parisienne. Il abrite un patrimoine artistique exceptionnel. Premier émerveillement pour les enfants, l'escalier d'honneur construit par Chalgrin entre 1800 et 1803, composé de 48 marches et d'un unique palier de repos, décoré de six lions antiques en pierre s'inspirant des lions égyptiens des fontaines de Rome.

Les enfants, accompagnés des agents du sénat, d'Ali Kamèche adjoint au maire délégué à la participation citoyenne et d'agents municipaux de la Maison des

Ressources ont pu ensuite découvrir le Salon des Messagers d'État, la Salle des Conférences au plafond haut de plus de 11 mètres et la Galerie des bustes avant d'assister aux questions ouvertes au Gouvernement au sein de l'hémicycle. A la sortie, ils ont pu échanger avec le Premier Ministre Jean Castex, le Ministre de l'Éducation Nationale Jean-Michel Blanquer et Gérard Larcher, le Président du sénat. Les enfants ont été impressionnés et ravis de leur journée et des rencontres qu'ils ont faites. De nombreux « selfies » ont d'ailleurs « immortalisé » ces moments.



▲ Les enfants ont pris de nombreux "selfies". Ici aux côtés de Gérard Larcher, président du Sénat.

LOUIS BURTON rencontre de jeunes Dammariens

Jeudi 9 septembre Louis Burton, navigateur de renom, qui a déjà participé à de nombreuses courses, a répondu aux questions des élèves de petites et moyennes sections de l'école Henri Wallon.

A 36 ans, Louis Burton s'est déjà lancé 3 fois sur la Route du Rhum, 5 fois sur la Transat Jacques Vabre et 3 fois sur le Vendée Globe. Il a d'ailleurs terminé 3^e lors de la dernière édition à bord du bateau de classe IMOCA Bureau-Vallée, l'enseigne présente à Dammarie, qui a organisé cet événement avec les enfants. Un palmarès impressionnant pour ce natif d'Ile-de-France qui a débuté la voile dès l'âge de 6 ans. En ce mois de septembre, il s'est prêté au jeu des questions-réponses avec les jeunes dammariens, l'occasion également « d'aborder les enjeux environnementaux en leur faisant découvrir le monde des océans », explique-t-il. Les enfants se sont montrés particulièrement curieux : « Pourquoi es-tu pilote de voilier et pas pilote de voiture ? », a interrogé l'un d'entre eux. « J'aime être libre, ne pas avoir à respecter un trajet imposé » répond le skippeur. Un sport qui



▲ Le skippeur Louis Burton répond aux questions des enfants.

peut faire rêver mais qui reste difficile. A la question d'un élève de CP « Comment te laves-tu ? » Louis Burton répond en souriant qu'il se lave peu : « La vie à bord de l'IMOCA est précaire, puisqu'il faut emporter le moins de chargement possible afin d'être performant lors des courses. Alors je ne me lave qu'occasionnellement avec de l'eau de mer désalinisée ou alors je me lave directement sous la pluie avec mon savon ! ». Les dangers sont aussi omniprésents, notamment lors des tempêtes maritimes. « Les

vents sont passés de 0 km à 122 km/h de vitesse, les voiles se sont mises à battre et j'ai été propulsé d'un bout à l'autre du bateau. J'en ai même perdu mon portable ». Il évoque également des moments plus heureux, notamment lors des passages de poissons volants, dauphins et baleines en mer. « Ces moments d'isolement en milieu naturel me permettent de me recentrer sur moi-même ». Les enfants ont été enchantés par cet échange qui leur a permis de rencontrer un grand sportif et d'être sensibilisés au monde marin, sa richesse et les dangers qui le menace.



Louis Burton participera en duo, à la 15^e édition de la Transat Jacques Vabre, avec Davy Beaudart, son ami de longue date. Le départ est prévu au Havre le 7 novembre prochain.

ADRIEN THIOT RADER

Fin de résidence pour l'auteur

Adrien Thiot-Rader, illustrateur et auteur de bande dessinée, achève sa résidence à Dammarie. Durant ces 10 mois passés en notre compagnie, l'auteur a eu l'occasion d'échanger avec le public, d'organiser des ateliers, une exposition et de travailler sur un projet de signalétique pour la médiathèque.

Lys'mag : Quel bilan tirez-vous après ces quelques mois parmi nous ?

Adrien : C'était une très belle expérience. J'ai aimé travailler au sein de la médiathèque qui est un espace vivant et très ouvert. J'y ai rencontré des habitants, avec lesquels j'ai échangé sur mes projets et sur leurs attentes concernant mon travail de la signalétique. Je remercie l'équipe de la médiathèque qui m'a accueilli et aidé dans mes différentes réalisations. Nous échangeons souvent ce qui a créé une synergie d'idées et d'influences pour mes projets. C'était très enrichissant !

Lys'mag : Justement pouvez-vous nous parler de vos travaux ?

Adrien : Il y a d'abord eu l'exposition de mes œuvres au Château des Bouillants, et du travail réalisé avec les lycéens du lycée Joliot-Curie. Cela n'a pas été évident de tout finaliser à cause de la COVID mais nous y sommes finalement parvenus. Je prépare un récit graphique jeunesse inspiré de mon expérience à Dammarie et de mes échanges. L'histoire interrogera les passerelles entre territoires,



en suivant un groupe d'enfants explorant un arbre-monde, dont chaque branche sera un quartier de la ville. J'aimerais le proposer à une maison d'édition dans les prochains mois.

Cette résidence d'auteur a surtout été l'occasion de travailler sur la signalétique de la médiathèque. Grâce à des témoignages et de petites anecdotes vécues dans la médiathèque, j'ai commencé à travailler autour du plan. J'ai cartographié les éléments qui composent le lieu pour que le public trouve ses repères dans

l'équipement et pour valoriser les collections et les espaces. C'est un petit bouleversement mais j'espère que le public y sera réceptif.

DES ANIMATIONS POUR MARQUER LA FIN DE RÉSIDENCE

Pour clore cette période de résidence, Adrien Thiot-Rader et la Ville préparent plusieurs animations le samedi 16 octobre.

À 10h, séance de *Donjons et cartons* pour le jeune public, performance dessinée qui invite à explorer le donjon à travers une série de tableaux dessinés en direct.

À 16h30 inauguration de la nouvelle signalétique réalisée par l'artiste, et exposition de son travail et de celui des lycéens.

À 20h30 l'artiste participera, avec sa troupe, à un concert dessiné « À Cinq Secondes de Nulle Part » à l'Espace Nino Ferrer. Réservations : 01 60 56 95 20.

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

du Quai d'Orsay

Environ 80 jeunes ont été sélectionnés pour participer à un stage de découverte au ministère des Affaires étrangères à la Courneuve.

Leïla Boulouiz, jeune Dammarienne âgée de 16 ans, lycéenne à Joliot-Curie, nous raconte cette expérience.

Lys'mag : Comment en es-tu venue à participer à ce stage ?

Leïla : C'est totalement par hasard. Un enseignant m'en a parlé au lycée, et je me suis dit « pourquoi pas ? »

D'autant que je n'ai pas encore d'idée précise sur mes études post bac, ni sur un métier en particulier. Je m'intéresse à tout, la politique, l'histoire, les langues vivantes. C'était l'occasion de découvrir un univers particulier. Je ne suis pas boursoière mais j'ai été retenue pour mes bonnes notes en classe.

Lys'mag : En quoi consistait ce stage ?

Leïla : Il s'agissait d'une découverte des métiers de la diplomatie. Nous avons été reçus à la Courneuve, dans les locaux du ministère des Affaires étrangères. Jean-Yves Le Drian (ministre de l'Europe et des Affaires étrangères ndlr) nous a accueilli le premier jour. Des diplomates nous ont ensuite présenté leur métier, à travers notamment des ateliers et des



▲ Leïla a participé à un stage aux ministères des Affaires étrangères.

jeux de rôle qui nous ont permis de découvrir ce que veut dire « négociations diplomatiques ». Nous devons entrer dans la peau d'un diplomate, analyser et prendre des décisions dans une situation complexe inventée. Négociations, rapports, échanges entre pays, le métier est beaucoup plus complexe qu'on ne peut l'imaginer !

Lys'mag : A l'issue de cette expérience, souhaitez-vous t'orienter vers ce métier ?

Leïla : Seul l'avenir le dira ! Je ne ferme aucune porte. Diplomate est un métier très intéressant mais stressant. Ils sont soumis à de rudes épreuves au quotidien, les enjeux sont souvent importants. Ça fait peur. Il faut avoir de la répartie, du sang-froid, être ferme mais pas fermé ! C'est plutôt impressionnant. Ce qui m'a surprise et fascinée, c'est leur polyvalence. Ils voyagent

énormément. Ce ne sont pas des bureaucrates loin de là. Nous avons reçu un certificat de l'académie qui pourra nous ouvrir les portes d'un stage de plus longue durée, des vacances ou de coaching pour les concours. C'était vraiment une super expérience, je suis très reconnaissante pour les échanges que j'ai pu avoir avec les diplomates qui se sont montrés à l'écoute et qui m'ont rassuré sur mon parcours scolaire.

Une lutte accrue CONTRE LES AUTEURS DE DÉPÔTS SAUVAGES

La Ville renforce son action contre les auteurs d'incivilités sur l'espace public. Les moyens d'identification des auteurs de dépôts sauvages sont renforcés et les agents vont accroître la verbalisation.

En ville, les incivilités sur l'espace public se multiplient. Non-respect des règles de collecte des déchets, négligence des propriétaires de chiens, dépôts sauvages, sont des exemples malheureusement récurrents d'actes inacceptables. Les agents municipaux qui assurent les missions de nettoyage et de ramassage le constatent : « Plus de 800 tonnes de déchets ont été collectés par les services de la Ville l'an passé, en dehors des collectes organisées. Cela a représenté un surcoût important pour la ville d'environ 120 000 € » précise Yves Thomas, responsable du service propreté urbaine.

Les sanctions encourues :
35 € pour un mégot
68 € pour les déjections canines
135 € pour les dépôts d'immondices sur la voie publique
jusqu'à 1500 € si ce dépôt est effectué avec un véhicule



▲ Les A.S.V.P. de la Ville sont habilités à sanctionner en cas de dépôt sauvage. Ils informent également de la nature de l'infraction.

ENQUÊTE DE TERRAIN

Devant ce constat et l'augmentation de ces comportements, la municipalité a décidé de renforcer les missions des A.S.V.P. pour sensibiliser et sanctionner les auteurs de ces incivilités. L'assermentation de ces agents leur donnent le pouvoir de verbaliser les contrevenants récidivistes ou récalcitrants, ne respectant pas les arrêtés municipaux. Lors d'une constatation de dépôt d'ordures sur la voie publique, les agents enquêtent afin d'identifier le responsable, puis déposent une affiche sur place informant de la nature du délit et du risque encouru si

l'auteur ne procède pas à l'enlèvement. Il s'agit d'une amende pouvant s'élever jusqu'à 1500 €. Des poursuites pénales peuvent également s'ajouter. « C'est un travail de terrain au quotidien. Les agents privilégient avant tout le dialogue et cherchent à comprendre s'il existe un problème spécifique ou s'il s'agit d'un comportement déviant. En cas de récidive, la question ne se pose plus et ils verbalisent. Cela peut aussi s'appliquer aux résidences collectives qui ne respectent pas les règles de collecte. » ajoute Alain Saussac, premier adjoint au maire, délégué à la salubrité et à la tranquillité publiques.

GROUPE « DAMMARIE MA VILLE »

Une rentrée bien chargée...

La rentrée scolaire s'accompagne chaque année d'une reprise d'activité de tous les acteurs de notre société, avec les bonnes et les mauvaises nouvelles.

L'école maternelle Jules Verne s'est vue imposée la fermeture d'une classe quelques jours seulement après la rentrée scolaire. Alors même que l'inspection académique avait confirmé son ouverture depuis le mois de février, que les services de la ville avaient procédé à l'aménagement d'une nouvelle salle, recruté une ATSEM, le couperet est tombé. La classe ferme et les enfants sont répartis dans d'autres classes, qui deviennent de fait plus chargées.

Face à cette situation nous avons immédiatement demandé à l'inspection académique de revenir sur cette décision et de s'en tenir à sa position initiale ; il est aujourd'hui reconnu que les effectifs par classe sont déterminants pour

offrir de bonnes conditions de travail et d'apprentissage.

Autre rentrée, celle des professionnels de santé, qui se sont installés dans un pôle de santé flamboyant neuf. Les nouveaux locaux font l'unanimité des patients et des praticiens. Il reste toutefois quelques finitions à effectuer et l'arrivée du laboratoire a été repoussée à novembre en raison du retard du chantier. Naturellement nous regrettons le départ du médecin généraliste, qui a choisi de changer de région d'exercice pour des raisons personnelles.

Nous savons tous que notre pays souffre d'un manque de généralistes et notre département bien plus encore. Depuis la fermeture de la clinique nous nous sommes pleinement mobilisés pour conserver une offre médicale sur la commune et pour trouver un généraliste. Mais cette tâche est ardue et ceux qui soutiennent le contraire ne s'y sont pas attelés. S'ils ont des

contacts, qu'ils n'hésitent pas, nous acceptons volontiers. Certains nous ont déjà fait ce reproche mais sollicités pour nous aider et aider les Dammariens, ils n'ont pas davantage trouvé de solution.

Ce mois de septembre est aussi marqué par la grande rentrée des élus de notre département, avec le 59^e congrès des maires de Seine-et-Marne qui se tiendra à nouveau à Dammarie faisant de notre ville, le temps d'une journée la capitale du département.

Pour cette édition, il s'agira de faire un bilan du rôle et de l'action des élus du bloc communal dans et depuis la crise sanitaire et les conséquences qui en découlent. A l'unisson, chacun a pu reconnaître que s'il existait bien une collectivité souple et réactive, capable d'agir rapidement, c'est bien la commune.

GROUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

La rentrée scolaire s'est effectuée le mois dernier et nous déplorons la fermeture d'une classe à l'école maternelle Jules Verne. Nous apportons notre soutien à l'équipe pédagogique qui se refuse d'avoir des classes à plus de 30 enfants, ainsi qu'à l'enseignante qui devait accueillir ces enfants, contrainte d'aller enseigner ailleurs. Elles subissent, peut-être, l'erreur sur le décompte des effectifs en Seine-et-Marne qui étaient vus à la baisse alors qu'ils augmentent.

Mais quelle « malédiction » peut bien frapper le pôle santé de notre commune ? Aucun médecin généraliste, aucun accueil n'est présent dans ses locaux. Pourtant d'autres communes y parviennent, comme Cannes-Ecluse. Son centre de santé associatif créé en 2019 vient d'accueillir son quatrième médecin généraliste. Selon ce médecin de 59 ans qui exerçait en médecine libérale, ces centres de santé représentent un modèle en

corrélation avec l'époque et sont donc voués à se développer : « Cela correspond à la demande des jeunes praticiens qui pour beaucoup ont du mal à franchir le pas du libéral et refusent de prendre en charge un cabinet. »

En décembre 2018, était créée l'association des jardins du Lys. Ce projet ambitieux, tant par son esprit collaboratif que par son contenu, rentrait en concordance avec le rapport spécial de 2019 du GIEC sur les liens entre le changement climatique et la gestion des terres. Nous souhaitons que ce lieu qui permet de cultiver en circuit-court, qui encourage des initiatives culturelles, éducatives et sociales et qui réduit l'élévation de température au sol reprenne son élan dans un délai plus court que celui qui nous a été annoncé.

Les conductrices et conducteurs de bus Transdev Val-de-Seine sont/étaient en grève. Nous

tenons à leur apporter notre soutien. La nouvelle mise en concurrence du réseau voulue par IDF Mobilités présidée par madame Pécresse a revu les termes contractuels auprès de Transdev, l'opérateur de transport choisi sur notre agglomération. Elle durcit, en conséquence, les conditions de travail, la qualité du service et les rémunérations des agents roulants au mépris de la sécurité et des conditions de transport des usagers. Évidemment, nous ne nous livrerons pas à opposer ces conducteurs aux usagers. Le modèle de concurrence est contraire aux intérêts des salariés et des usagers car il dessert la qualité de service et favorise le dumping social sanctuarisé par l'Union Européenne. Que leurs revendications soient entendues.

dammariyecitoyenne@gmail.com

GROUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

Rentrée scolaire : situation aberrante à Jules Verne

Une classe de maternelle supprimée par l'éducation nationale une semaine après la rentrée : voilà ce que subissent les élèves et les enseignants suite à cette décision ubuesque. Comme le disent les slogans devant l'école « Nos enfants ne sont pas des sardines ». S'il est difficile d'anticiper le mouvement des effectifs, la politique d'urbanisation outrancière menée par la mairie devrait nous alerter pour les prochaines rentrées ! Nous l'avons prédit, rien n'a été fait. Le maire sera interrogé sur les mesures envisagées pour notre commune, une rentrée ça se prépare. Défendons nos écoles !

Autre situation alarmante : Collège Doisneau 700 collégiens pour 500 places.

Conflit à TRANSDEV

Le combat des chauffeurs de bus est légitime pour protester contre la dégradation de leurs

conditions de travail (durée des services, nombre de rotations, diminution du temps de pause) mais cette situation ne peut s'éterniser. Les usagers, travailleurs et enfants scolarisés ne peuvent continuer à être pris en otages. La direction de TRANSDEV et IDF Mobilités doivent prendre leurs responsabilités pour parvenir rapidement à un accord et veiller à redonner aux usagers une offre de qualité.

Vote au conseil municipal

La subvention de 250 000 euros consacrée aux travaux d'accessibilité PMR (Loi du 11/02/2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » impose l'accessibilité à tous les établissements recevant du Public) va être réaffectée à la création d'un parking vert et à l'étude d'une future école au Bois du Lys. Pensez-vous que ce choix est judicieux alors que l'accessibilité PMR devrait être une priorité pour nos écoles ?

Budget participatif

Ce n'est pas seulement une enveloppe ni une fin en soi mais un processus qui doit permettre la mise en œuvre d'une adhésion citoyenne active, accompagnée par la sensibilisation de tous les publics (scolaire, associatif, habitants) et la réflexion sur les enjeux du développement durable (rapport CIEC, objectifs ODD) : débats, retours d'expériences, actions dans les espaces publics pour sensibiliser et inclure tous les habitants. Dommage : une occasion manquée en raison d'un agenda mal placé (rentrée scolaire) et des réunions peu fréquentées ! Nous en reparlerons dans le prochain Lys.

Audit

Des rencontres prévues entre experts, maire et agents municipaux : optimisation ou restructuration ?

Patricia, Sylvie, Hicham (Un nouveau souffle)

Retour sur les décisions

DU CONSEIL MUNICIPAL

Le *Lys'mag* fait le point sur plusieurs délibérations prises par la Ville lors du conseil municipal du 23 septembre dernier.

CHANGEMENTS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Wilfried Descolis quitte le conseil municipal sur décision du tribunal administratif de Melun, en raison d'un dépôt tardif de ses comptes de campagne. Il est remplacé par Hicham Aichi.

Virginie Rabreau a démissionné pour raisons personnelles. Jean-Michel Gaudin lui succède en tant que conseiller municipal.

AIDE FINANCIÈRE À L'INSTALLATION DE BOITIER BIOCARBURANT À DESTINATION DES DAMMARIENS

Dans le cadre de sa politique en faveur de la transition écologique, la ville de Dammarie-Lès-Lys instaure une aide financière afin d'inciter les Dammariens à installer un boîtier Biocarburant, leur permettant de rouler au bioéthanol. L'aide est versée uniquement aux Dammariens, à l'exception des élus municipaux et des membres de leur foyer, ainsi que sur les véhicules professionnels, pour l'installation d'un boîtier Biocarburant. L'installation du kit doit être réalisée par un installateur



agréé Biocarburant, domicilié sur la CAMVS (Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine). L'aide sera versée, dans un délai de 3 mois minimum, après réception du dossier de demande complet et régulier. Les modalités d'obtention de l'aide sont indiquées dans le livret de réglementation. Le montant de l'aide financière est calculé en fonction du coût facturé, avec un plafond maximal de 800 € TTC.

Il a été décidé que les taux de financement de la Ville appliqués pour les années suivantes seront : de 50% pour les années 2021 et 2022, de 40% pour l'année 2023, de 30% pour l'année 2024, de 20% pour l'année 2025 et de 10% pour l'année 2026. Le dispositif s'applique uniquement aux 50 premiers demandeurs pour chaque année.

AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE À DÉPOSER UN PERMIS DE DÉMOLIR POUR LE HANGAR SITUÉ AU 384 DE LA FOSSE AUX ANGLAIS

La Ville de Dammarie-les-Lys est propriétaire de parcelles rue de la Fosse aux Anglais d'une superficie de 1554 m² accueillant un hangar d'environ 405 m². En 2019, le

Groupe de promotion immobilière CAPELLI PROMOTION a contracté une promesse de vente avec M. Levêque propriétaire de parcelles jouxtant cette propriété ville. Le permis de construire a été délivré le 9 août 2019. La commercialisation est finalisée. CAPELLI PROMOTION a besoin d'acquérir une bande de la parcelle sur laquelle une partie du hangar se trouve. Le reste du terrain restera propriété ville. Par délibération du 13 juillet 2020, le conseil municipal a approuvé la vente à la SCCV DAMMARIE FOSSE (CAPELLI) pour 194065,37 €, moyennant la prise en charge du désamiantage et de la démolition du hangar. La vente ayant eu lieu en juillet 2021, la Ville doit donc respecter son engagement.



◀ Rentrée scolaire

Le maire Gilles Battail et l'adjointe à l'Education Patricia Charretier ont été à la rencontre des enseignants, des parents et des enfants dans l'ensemble des écoles.



Boîte à livres

▲ L'un des projets du CME a été installé cet été, il s'agit d'une boîte à livres que vous pourrez retrouver au parc de l'Abbaye du Lys. Elle a déjà trouvé toute son utilité comme le témoigne cette photo.

Le traditionnel vide-greniers

Le 5 septembre dernier, cette manifestation a rassemblé chineurs avertis et simples promeneurs. ▼





◀ 10 septembre -

Les parents ont découvert les nouveaux panneaux illustrés par l'artiste Manhu et les enfants de la maternelle Alphonse Daudet. Conçus sur le thème du « vivre ensemble », ils complètent ceux réalisés il y a deux ans sur l'écrivain.

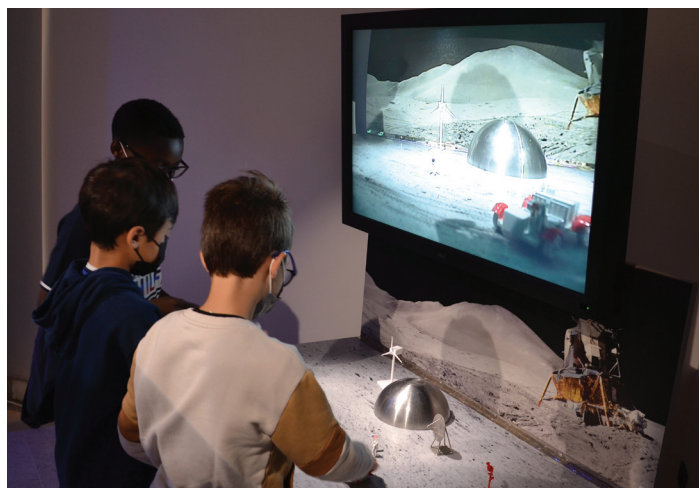


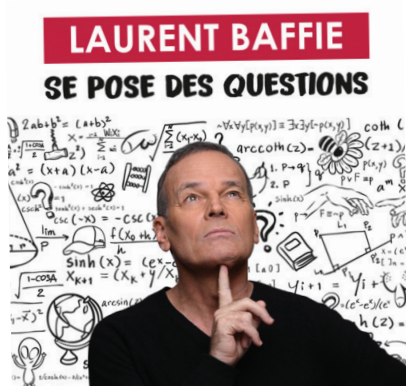
◀ 12 septembre

Cette année le Forum était très attendu par les associations, après les deux dernières années où leur activité a été perturbée. Une reprise en douceur.

14 septembre ▶

Il y a 52 ans, l'Homme faisait ses premiers pas sur la Lune. Au Château des Bouillants, une superbe exposition de la Cité de l'Espace de Toulouse a permis de découvrir l'histoire de cette épopée incroyable.





samedi 16 octobre

Laurent Baffie

L'humoriste sera sur la scène de l'EPB pour son nouveau spectacle.

Depuis toujours Laurent Baffie se pose des questions que personne ne se pose. Tant qu'il les publiait cela ne causait de tort à personne, mais aujourd'hui il monte sur scène pour faire réagir le public sur ses interrogations délirantes. Rajoutez à cela toutes les impros dont ce fou est capable et son interactivité légendaire avec le public et vous obtiendrez un spectacle drôle et décapant.

Espace Pierre Bachelet – 20h15

Tarifs à partir de 38€ – Billetterie en ligne



samedi 16 octobre

À Cinq Secondes de Nulle Part

Un concert dessiné pour raconter autrement une histoire ...

C'est une invitation au voyage façon roadtrip où chaque représentation a son histoire et sa bande son. A partir du répertoire de son dernier album « Longue Distance », Vincent Dupas (chant, guitares) accompagné de Guillaume Cibard (batterie, synthé, chœurs) et Hugo Allard (basse, chœurs), piochent et créent des plages improvisées pendant que les traits de Pierre Jeanneau et Adrien Thiot-Rader se croisent, pour illustrer, « en live » et à quatre mains, une histoire de vie à géométrie variable rapprochant deux personnages et leurs destins.

Espace Nino Ferrer – 20h30

Tarif unique : 7€ - Tarif groupe
(à partir de 10 personnes) : 5 €



Théâtre - Molière 2008 du spectacle seul en scène

vendredi 22 octobre

Un Monde Fou

Éric Métayer dans une pièce à 32 personnages ! Sam, acteur au chômage, arrondit ses fins de mois comme standardiste aux réservations d'un grand restaurant.

Éric Métayer joue Sam et... tous ses interlocuteurs au téléphone, ainsi que tout le personnel du lieu, qui intervient par interphone.

Cette trentaine de personnages nous montre un raccourci du monde saisissant. Sam s'approprie leurs voix, leurs corps...

Espace Nino Ferrer – 20h30

Tarif plein : 20 € - Tarif réduit : 17 € - Jeune : 8 €

Mercredi

27

octobre

mercredi 27 octobre

La petite boutique de magie

Où les illusionnistes trouvent-ils leurs accessoires magiques ? Vous le saurez en venant faire un tour dans le plus secret et le plus fou des magasins. Sébastien, le vendeur, vous montrera des trucs étonnants, et vous fera essayer des nouveautés magiques complètement dingues ! Mais attention, c'est son premier jour, et il n'est pas tout à fait au point. Et qui est ce mystérieux Monsieur Z, qui menace de fermer la boutique ? Un spectacle familial truffé de magie avec de l'action, de la poésie, du suspense, et la participation du public ! Dans la lignée de *L'Apprenti Magicien* et *L'École des Magiciens*, venez découvrir le dernier spectacle de Sébastien Mossière.

Spectacle familial à partir de 5 ans
Espace Nino Ferrer – 14h30

Tarif : 10€ - Renseignements : 01 60 56 95 20



Agenda

octobre

vendredi 1^{er}

Tarot – UNRPA

Volubilis – Début du jeu à 14h

dimanche 10

Dimanches en forme

Renforcement musculaire

Accueil gymnase Jean Zay - 9h30

samedi 16 octobre

Dammarie se ligue

contre le cancer

Abbaye du Lys - de 13h à 17h

dimanche 17

Dimanches en forme

Marche nordique

Accueil gymnase Jean Zay - 9h30

mardi 26

Belote – UNRPA

Volubilis – début du jeu à 14h

novembre

dimanche 14 novembre

Michèle Torr

Espace Pierre Bachelet – 15h30



SÉANCE SPÉCIALE



SAMEDI 16 OCTOBRE - 19H30

AU CINÉMA PATHÉ DAMMARIE

EN PARTENARIAT AVEC LA MAIRIE DE DAMMARIE-LÈS-LYS

